

## **SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2025**

*L'an deux mil vingt-cinq et le trois-novembre à 20h, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de Bernard MOULIN, Maire.*

Présents : *Bernard MOULIN, Maire, Robert CLEVENOT 1<sup>er</sup> adjoint, Emmanuelle DANIERE 2<sup>ème</sup> adjointe, Sophie GOUTTENOIRE, 3<sup>ème</sup> adjointe Raymond, VITURAT, Albin COELHO, Catherine DESSEIGNE, Christophe BOUSSAND, Alain COUTAUDIER, Delphine TRONCY.*

Absents excusés : *Martine DESBOIS (pouvoir à Bernard MOULIN).*

Secrétaire de séance : *Emmanuelle DANIERE*

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 29 septembre 2025.

## **ORDRE DU JOUR**

## **COMMISSIONS MUNICIPALES**

### **BATIMENTS-VOIRIE : adjoint responsable : Robert CLEVENOT**

- Robert CLEVENOT remercie les membres du conseil municipal pour les messages et la composition florale à l'occasion du décès de son frère.

- Travaux mairie : Robert CLEVENOT indique que la pose des gardes corps extérieurs, de la rampe d'escalier intérieur et des lettres sur le bandeau s'est faite la veille de l'inauguration. Celle-ci s'est très bien déroulée en présence de nombreuses personnes. Le cocktail qui a suivi a également été très apprécié.

L'engazonnement autour de la mairie est terminé. Les travaux de sonorisation de la salle du conseil ont également débuté et devraient s'achever cette semaine.

- La réfection du chemin du Colombier est terminée. A la demande de M. BEROUD, les bords de sa propriété ont été laissés en l'état.

- Parking pharmacie : le décalage de la sortie du parking est à l'étude car depuis la mise en place des feux tricolores, la circulation est parfois perturbée rue de Verdun. Un devis a été demandé à SAS TPV. Parallèlement, des réglages ont été apportés sur les feux rue de Verdun pour fluidifier la circulation.

- M. le Maire félicite les agents communaux pour l'excellente tenue du cimetière pour cette fête de Toussaint. Plusieurs personnes lui en ont d'ailleurs fait la remarque.

- Albin COELHO demande s'il n'est pas possible que lors de la construction d'un monument au cimetière, on oblige la mise en place d'un trottoir pour faire le joint avec le monument situé à côté. Cela n'est pas prévu dans le règlement et du fait qu'il reste très peu de place pour des nouveaux monuments, imposer un trottoir aurait très peu d'impact.

- Salle Albert Ginet : le club de basket a sollicité certains aménagements au niveau des vestiaires notamment pour répondre aux obligations imposées par la ligue de basket. Raymond VITURAT indique qu'il faudrait prendre en compte l'ensemble des besoins, tant au niveau de l'accessibilité qu'au niveau des utilisateurs, afin de monter un dossier complet et solliciter des subventions. Il propose soit de passer par l'architecte conseil du Département dont l'intervention risque d'être limité, soit de confier cette mission à un architecte. Le conseil municipal est d'accord pour mandater le cabinet FIGURAL. Raymond VITURAT s'en charge.

- Eclairage public : il reste une deuxième phase de mise en LED à effectuer. Parallèlement, le SIEL a informé Raymond VITURAT que les lampes Cosmowhite qui équipent la commune sur 177 luminaires ne seront plus fabriqués à partir de 2027 et ne pourront donc plus être dépannés. Les remplacer toutes coûterait environ 90 000 €. Raymond VITURAT pense qu'il serait intéressant de changer les dernières lampes énergivores présentes sur le réseau d'éclairage et d'envisager le remplacement de la moitié environ des lampes Cosmowhite dès l'an prochain, en retenant un budget de 50 000 €.

#### VIE SOCIALE : Adjointe responsable : Emmanuelle DANIERE

- Emmanuelle DANIERE a assisté au conseil d'école. 113 élèves sont présents. Les enseignants remercient la mairie pour son engagement auprès de l'école. Quelques travaux ont été demandés pour les vacances scolaires : remise en place de terre autour des arbres dans la cour, réparation de la serrure du portillon de la rue de la Croix Bayon. Le problème d'humidité dans un placard sera traité lors de la rénovation énergétique de l'école. Enfin, les enseignants souhaiteraient l'achat d'un 1 tableau blanc interactif et 2 écrans numériques. A voir au prochain budget.

- Emmanuelle DANIERE était présente à l'assemblée générale de MAGIC DANSE qui a compté 144 élèves en 2024-2025. Le bilan financier de l'année écoulée est négatif, mais s'explique par une baisse du nombre d'entrées au gala ainsi que la réalisation d'investissements. L'association conserve toutefois des avoirs importants en banque. La mairie est remerciée pour le prêt des salles pendant toute l'année.

- Le Comité de la Fête a également tenu son assemblée générale dernièrement. Le résultat de l'année écoulée est largement positif et vient consolider la situation financière de l'association. Sonia PONCET n'a pas souhaité renouveler sa présence au sein du bureau. C'est Lionel AZEMA qui prend sa place.

- Emmanuelle DANIERE présente la demande de subvention de l'association Entre Corps et Pierres, un duo dans le désert, formée par Marlène et Mickaël DUMONT à l'occasion de leur participation au 206 RAID MAROC qui comprend une démarche humanitaire. La municipalité a donné son accord pour l'organisation d'une vente alimentaire qui se déroulera le 22 novembre prochain. Cette demande fera l'objet d'une délibération le mois prochain.

- Le BC VALLEE DU JARNOSSIN a fait part de son souhait de changer le panneau d'affichage de la salle Albert Ginet qui est défectueux et qui ne correspond plus aux besoins actuels. L'association est prête à acheter le matériel dont le montant TTC est estimé à 5 932 €, mais sollicite une subvention de la mairie. Le bureau maire/adjoints propose de financer cet investissement à hauteur de 50% du montant de la facture moins les subventions éventuellement obtenues par le club. Mais les élus souhaiteraient au préalable qu'un second devis soit sollicité. Une décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

- Mme AUDET de Charlieu Belmont Communauté viendra rencontrer Emmanuelle DANIERE et Florence CUCHERAT le 12 novembre 2025 afin d'évoquer les financements possibles des travaux de mise aux normes de la micro-crèche.

- Le Trophée des sportifs 2025 se déroulera à St Nizier-sous-Charlieu le 29 novembre prochain à 10h30. VOUGY s'associe à POUILLY SOUS CHARLIEU et SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU pour offrir des bons cadeaux aux équipes et sportifs qui se sont distingués cette année. Pour Vougy, c'est Hugo CUCHERAT qui a participé à la Coupe du monde U23 de basket 3x3 en Chine cet été, qui sera honoré. La commune de Vougy participera à hauteur de 250 € aux différentes récompenses qui seront attribuées ce jour-là.

#### **URBANISME : adjointe responsable : Sophie GOUTTENOIRE**

Un permis de construire a été accordé ce mois alors qu'un autre a fait l'objet d'un refus. 2 déclarations préalables ont été acceptées.

Bernard MOULIN indique qu'il a rendez-vous samedi avec Jean-Yves CUCHERAT.

#### **COMMUNICATION : adjointe responsable : Sophie GOUTTENOIRE**

Le bulletin municipal est en cours de réalisation. Martine DESBOIS gère les articles.

**FINANCES : adjointe responsable : Sophie GOUTTENOIRE**

La trésorerie de la commune à ce jour est d'environ 470 000 €.

**DELIBERATIONS**

**ALLOCATION CLASSES TRANSPLANTEES AUX ELEVES DES CLASSES PRIMAIRES ET MATERNELLES DE L'ECOLE PUBLIQUE - ANNEE 2025-2026**

N° 58/2025

Sous-Préfecture de Roanne

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que tous les ans, l'école publique organise des classes transplantées et sollicite auprès de la commune l'attribution d'une subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir à 22.00 € par élève inscrit à la rentrée 2025 l'indemnité allouée pour les classes transplantées aux enfants des classes maternelles et primaires de l'école publique, pour l'année scolaire 2025-2026.

En conséquence, après délibération à l'unanimité, il est attribué une somme de 2 486 € à l'école publique fréquenté par 113 élèves au titre de l'allocation classes transplantées pour l'année scolaire 2025-2026

**ALLOCATION FOURNITURES SCOLAIRES AUX ELEVES DES CLASSES MATERNELLES ET PRIMAIRES DE L'ECOLE PUBLIQUE- ANNEE SCOLAIRE 2025-2026**

N° 59/2025

Sous-Préfecture de Roanne

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que tous les ans, la commune attribue une allocation pour les fournitures scolaires aux enfants de l'école publique, en maternelle comme en primaire.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité maintenir l'allocation de 43 € par élève inscrit à la rentrée 2025, L'allocation allouée pour l'achat de fournitures scolaires aux enfants fréquentant l'école publique de la commune sera donc de 4 859 € pour 113 élèves.

**voie verte : retrocession de parcelles le long de la voie verte**

N° 60 /2025

Sous-Préfecture de Roanne

Le Président de Charlieu-Belmont Communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211 - 10,

Vu la délibération N°2020/075 du Conseil Communautaire fixant les délégations au Président,

Considérant la volonté de la collectivité de procéder à une cession de terrain non utile pour le projet de voie verte à la commune de Vougy, à savoir partie des parcelles AO 38 et AH 2 sur la commune de Vougy pour 2 186 m<sup>2</sup>

Considérant l'avis des Domaines en date du 30/05/2025 qui fixe le prix de vente à 0.37 € le m<sup>2</sup>.

Considérant que Charlieu-Belmont Communauté s'est en portée acquéreur auprès de SNCF Réseau pour un prix de 0.30 €/m<sup>2</sup> en décembre 2023.

Considérant que Charlieu-Belmont Communauté a pris en charge les frais de bornage.

**DECIDE**

- De vendre à la commune de Vougy, représentée par son maire en exercice Monsieur Bernard Moulin, partie des parcelles AO 38 et AH 2 pour 2 186 m<sup>2</sup> pour un prix de 765 € soit un prix fixé à 0.35 € le m<sup>2</sup>.
- Que cette vente sera gérée par acte administratif.

De rappeler que la recette sera perçue le budget principal.

**RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE - DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOM  
PREALABLE AUX TRAVAUX OBLIGATOIRE - CHOIX DU PRESTATAIRE**

N° 1/2025

Sous-Préfecture de Roanne

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu d'effectuer un diagnostic amiante et plomb préalablement aux travaux de rénovation énergétique. Une consultation a été lancée auprès des organismes AC ENVIRONNEMENT et SOCOTEC, qui a donné le résultat suivant :

- C ENVIRONNEMENT : offre à 2 975 € HT
- SOCOTEC : offre hors délais

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité, de confier la mission diagnostic amiante et plomb préalable aux travaux de rénovation énergétique de l'école à l'entreprise AC ENVIRONNEMENT pour un montant de 2 975 € HT soit 3 570 € TTC.

## DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des devis ou avenants de marché qu'il a pris dans le cadre de sa délégation de pouvoirs depuis la dernière réunion de conseil :

Renouvellement vaisselle cantine	MAISON PATAY	370,37
Système sonorisation salle du conseil	AJB EVENEMENTS	8 127,70
Liaisons mairie vers salles communales pour téléphonie	ERELEC	4 782,00
Matériel entretien mairie (chariot, balai...)	HED	695,70
Plaque Financement travaux mairie par l'Etat	HERVIER	105,40
Bac rangement livres bibliothèque	MOBILIER JAROZO	451,08
	SEXTANT	
Location TPE mairie (machine à carte bleue)	MONETIQUE	228,96/an
Remplacement coffre volet roulant salle évolution école	SAYET	478,80
Protection boite aux lettres La Poste	VALLARD	538,08
Réception inauguration mairie	LAMURE	2 518,50
Boissons inauguration	LE VIEUX PRESSOIR	278,00
Abnt GSM pour alarme mairie	TSA	10,00/mois
Engazonnement complémentaire abords mairie	PJA	1 260,00
Marquage au sol devant la mairie	DESSERTINE	1 177,50
Marquage au sol sur RD482	DESSERTINE	1 759,20

Les deux décisions ont également été prises :

- Renouvellement du bail entre M. BADOLLE Jérémy et Mme CHEVROT Mandy et la commune de VOUGY pour la location d'un logement à la cure pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2025 au 30 septembre 2031.
- Virement de crédit budget de la commune :

Chapitre - Article	Montant	Section
011/615231	-3 080 €	Fonctionnement
66/66111	+3 080 €	Fonctionnement
16/1641	+ 15 000 €	Investissement
23/2315	-15 000 €	Investissement

## QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire donne lecture de la pétition envoyée par M. le Président du Département de la Loire au sujet de la crise financière que traverse sa collectivité. Il en appelle à la mobilisation des élus pour défendre les finances locales et les services publics. Bernard MOULIN indique qu'il signera la pétition.

- Lecture est également faite du courrier de réponse de M. DES GARETS suite au refus du conseil municipal d'instaurer un sens unique chemin du Château.

- Alain COUTAUDIER signale qu'il y a de la condensation à la salle des associations. Raymond vérifiera s'il y a un problème de ventilation.

- Christophe BOUSSAND a constaté que M. FLOUTTARD avait fait une tranchée le long de la voie publique et voudrait être sûr que les matériaux utilisés pour la remblayer sont corrects.

- Il signale également que la porte centrale de la salle du Marronnier accroche en bas. Robert CLEVENOT ira vérifier.

- Il remercie les membres du conseil municipal pour la composition florale offerte pour le décès de sa sœur Véronique.

- M. le Maire informe le conseil municipal du décès de Mme Nicole DURIS qui a servi les repas à la cantine pendant de nombreuses années.

- Raymond VITURAT signale qu'il lui manque encore des choses dans le dossier de l'ombrière du jeu de boules.

- Il semble que le local du THD 42 ait été forcé et ouvert la nuit de samedi à dimanche. Raymond VITURAT l'a refermé.

- Vidéo surveillance : une 1<sup>ère</sup> réunion aura lieu le 26/11 à 9h avec Bouygues. Le début des travaux est programmé début décembre.

- Alarme de la mairie : une intervention du fournisseur est prévue vendredi 7/11 afin de paramétriser les accès via les téléphones portables.

- Aux Trois Moineaux, les travaux de sécurisation des fils nus ont commencé aujourd'hui. Ils ont repris la semaine dernière rue du Morlandet à la suite à de problèmes constatés sur ce qui avait été fait précédemment.

- Une demande de subvention au Département dans le cadre de l'enveloppe solidarité sera mise en délibération le mois prochain pour les travaux de réfection de la toiture de la bibliothèque et de la salle du Marronnier.

Monsieur le Maire clôture la séance à 21h50.

ONT SIGNÉ AU REGISTRE :

Le Maire, Bernard MOULIN

Emmanuelle DANIERE, secrétaire